



Le maintien de la BSI de CHALON SUR SAONE rétrospective d'une victoire suite à un combat de plus de 10 ans

Fidèle à notre devise, «les seules batailles perdues d'avance sont celles que l'on ne livre pas», le SNAD CGT BOURGOGNE a la joie de vous informer que, suite à un combat de longue haleine mené depuis plus de 10 ans contre notre Direction (2010), devant les tribunaux administratifs (2017), dans les instances (Comité Technique 2016, CHSCT 2014 à 2022), et auprès des parlementaires et des élus locaux, la **BSI de CHALON SUR SAONE est pérennisée, et va voir ses effectifs paramétrés à 10 agents, dont une équipe cynophile.**

Le projet de fermeture initié par la Direction Générale depuis 2010 est définitivement mis au placard.

"Rendons à CESAR ce qui est à CESAR".

Le SNAD CGT, contrairement aux contre vérités relayées par une autre Organisation Syndicale, rappelle qu'il est à l'initiative de cette victoire syndicale, puisqu'il est seul à l'origine de la saisine du tribunal administratif de Montreuil en 2017, qui a permis la décision par ce même tribunal d'annuler la fermeture de la BSI en 2018.

Vous trouverez dans ce dossier les différents documents, qui font la rétrospective de cette victoire, ô combien importante de notre Organisation Syndicale :

- l'action menée en 2010 en soutien aux collègues de la BSI de CHALON.
- la saisine et décision du Tribunal Administratif adressée au SNAD CGT et annulant en 2018 la décision administrative de fermeture de la BSI initiée dès 2016.



- le rapport de l'Inspection du Travail de Décembre 2019, interpellant la Direction des Douanes sur l'absence d'évaluation des conséquences de la fermeture de la BSI de CHALON SUR SAONE.

Pour rappel, la saisine de l'Inspection du Travail est à l'initiative des représentants locaux du SNAD CGT et de SOLIDAIRES DOUANE majoritaires au CHSCT 21, qui avec persuasion, ont amené l'ensemble de l'Intersyndicale à saisir l'inspection du travail, permettant ainsi un nouveau blocage du projet de fermeture.

- les différentes initiatives prises auprès des parlementaires et des élus régionaux (Présidence de Région) Bourguignons (François Rebsamen) et de Saône et Loire (Gilles Platret, Josiane Corneloup, Cecile Untermaier...) entre 2018 et 2022.

Nous n'éluderons pas le rôle joué par le Rapport sur les conséquences du Transfert des Missions Fiscales et sur l'avenir des services en Bourgogne Franche-Comté, fruits du partenariat du SNAD CGT avec SOLIDAIRES DOUANE, qui a été transmis à plus de 80 élus et parlementaires de notre Région pour les sensibiliser sur les conséquences néfastes de la fragilisation des services douaniers en BOURGOGNE FRANCHE-COMTE.

Le SNAD CGT, fier de cette victoire, a une pensée pour les collègues de la BSI de CHALON SUR SAONE et pour leurs familles, qui ont vécu pendant tant d'années avec une épée de DAMOCLES au dessus de leurs têtes.

Nous serons vigilants à ce que la pérennisation de la BSI ne se fasse pas en termes d'emplois au détriment des effectifs d'autres services douaniers Opérations Commerciales ou Surveillances de notre Interrégion.

Les représentants du SNAD CGT BOURGOGNE

